



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Département ESSONNE - Canton MENNECY
Mairie de Gironville-sur-Essonne

20, Grande rue - 91720
Tel : 01.64.99.52.18 - Fax : 01.64.99.39.79
Email : mairiegironville91@gmail.com
Site : www.gironville-sur-essonne.fr

AFFICHAGE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 18 juillet 2019,
le conseil municipal, conformément à la loi, se réunira en séance
ordinaire dans la salle de la Mairie :

LE JEUDI 25 JUILLET 2019
A 20 H 30

ORDRE DU JOUR

- 1) Délibération relative à la mise à disposition d'un agent du CIG pour une mission de remplacement administratif au sein de la Mairie.
- 2) Délibération portant sur l'attribution de subventions à diverses associations.
- 3) Délibération sur les conditions ou limites déléguées au Maire par le Conseil Municipal des points 2°, 15°, 16°, 17°, 20°, 21°, 22°, 26° et 27° conformément à l'article L2122-22 du CGCT.
- 4) Délibération portant sur l'exercice de la suppléance des compétences déléguées au Maire, en cas d'empêchement ou d'absence de ce dernier.
- 5) Délibération modification des statuts de la CC2V.
- 6) Délibérations suite aux décisions de la commission du CCAS en date du 24 juin 2019.
- 7) Demande l'obtention d'une subvention auprès du Département pour les activités culturelles de la Charte.
- 8) Décision modificative sur le BP 2019.
- 9) Questions diverses.

Fait à Gironville-sur-Essonne, le 20 juillet 2019.

Le Maire, Alain JOYEZ.

